

CHARTRE DU CONSEILLER

*Si je suis élu Membre du Conseil de l'A.P.E.L. **NDSL**,
je m'engage à :*

***FAVORISER LA COMMUNICATION
ET L'INSTAURATION D'UN CLIMAT DE CONFIANCE ET D'HARMONIE
ENTRE LES PARENTS, LES ELEVES ET LA COMMUNAUTE EDUCATIVE***

ETRE A L'ECOUTE

SERVIR AU SEIN DE L'EQUIPE, AU BENEFICE DES FAMILLES

- ◆ Représenter **tous** les parents
- ◆ Participer aux réunions du conseil de l'A.P.E.L. et aux Assemblées Générales
- ◆ Adhérer à une commission A.P.E.L. au moins : apporter mon aide au bon fonctionnement de cette commission et participer à ses réunions.
- ◆ Participer le plus possible aux manifestations de l'A.P.E.L. (forum des métiers, loto, rigolympiades, kermesse et fête de l'école, portes ouvertes, accueil des nouveaux parents...)

Dans ce cadre-là

- Je transmettrai les informations à destination des parents et ferai remonter toutes les informations utiles des parents à l'école
- Je saurai être discret sur les sujets confidentiels
- Je n'interviendrai pas au nom d'autres parents, lorsqu'il s'agira d'une question qui ne concerne que moi ou d'une opinion personnelle
- Je veillerai à ne pas utiliser à des fins personnelles les informations orales ou écrites recueillies en cours d'année.
- Je soumettrai au préalable au Président ou au Bureau toute initiative qui engage l'équipe éducative ou l'A.P.E.L.
- Je respecterai le règlement intérieur de l'A.P.E.L. NDSL.